PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
La Réunion

ARRETE N° 242
Portant modification de la liste des médecins agréés pour le département de la Réunion

LE PREFET DE LA RÉUNION

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le Code de la santé publique ;

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant La Réunion en département et l'ensemble des textes qui l'ont complétée ou modifiée ;

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret 2010-1582 du 17 décembre 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon ;

VU le décret n° 2022-134 du 5 février 2022 relatif au statut de praticien hospitalier ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion (hors classe) ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1999 autorisant la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2007 fixant la rémunération des médecins agréés, généralistes et spécialistes visés par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2007 fixant la rémunération des membres des conseils médicaux prévus par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié ;

VU l'arrêté n° 214 du 13 octobre 2022 établissant la liste des médecins agréés du département de La Réunion pour l'organisation des Commissions de Réforme et des Comités Médicaux, l'admission aux emplois publics et le régime des congés maladies ;

Préfecture de La Réunion
6, rue des Messageries – CS 51079 - 97404 Saint-Denis cedex
Tel : 0262 40 77 77 – Fax : 0262 41 73 74
courriel : courrier@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

Considérant la composition du Conseil médical départemental institué dans chaque département et les missions de cette instance en matière d'avis médical sur les conditions de santé exigées pour l'exercice de certaines fonctions ainsi que sur la situation administrative des agents publics en cas de maladie ;

Considérant la demande des praticiens de figurer sur la liste des médecins agréés du département de la Réunion ;

Considérant les demandes de modifications de certains médecins généralistes ou spécialistes agréés de la Réunion ;

Considérant les demandes de non-renouvellement d'agrément de certains médecins généralistes ou spécialistes ;

Considérant la demande du CHU de la Réunion-Site Félix Guyon, le 7 novembre 2022, relative au décès d'un médecin agréé ;

Considérant les avis du médecin président du Conseil médical départemental, du 24/11/2022, du du 22/09/2022 et du 25/08/2022 ;

Considérant les avis émis par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Réunion, le 24/11/2022, le 26/08/2022 et le 29/09/2022 ;

Considérant les avis demandés aux syndicats départementaux des médecins, le 09/11/2022, le 21/09/2022 et le 17/08/2022 et considérés comme rendus ;

Considérant que les médecins agréés composent obligatoirement le Conseil médical départemental qui est institué auprès du préfet, dans chaque département, ou effectuent à la demande de cette instance, des contre-visites et expertises ;

Considérant la nécessité de faciliter le recours au Conseil médical départemental ainsi que la prise en charge médicale des agents publics dans le département de la Réunion et, d'accélérer les procédures de traitement par cette instance, de leur situation administrative en cas de maladie ;

Considérant qu'il convient de mettre le Conseil médical départemental de la Réunion, en capacité de donner les avis relevant de sa compétence, tout en garantissant le respect du secret médical ;

Considérant que l'administration peut se dispenser de faire procéder à une expertise ou à une contre-visite lorsque le certificat médical fourni par le fonctionnaire émane d'un praticien hospitalier d'un établissement hospitalier public, ou d'un médecin appartenant au personnel enseignant et hospitalier d'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire, même si ces médecins ne sont pas agréés.

SUR PROPOSITION du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de la Réunion,

Préfecture de La Réunion
6, rue des Messageries – CS 51079 - 97404 Saint-Denis cedex
Tel : 0262 40 77 77 – Fax : 0262 41 73 74
courriel : courrier@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont agréés en qualité de médecins généralistes et spécialistes, les médecins figurant dans la liste jointe en annexe, pour les durées suivantes :

- Pour la durée de 3 ans, à compter de la date de signature du présent arrêté : Dr Dominique BAGUET ; Dr Daniel MORAIS ;
- Pour la durée de 3 ans et, jusqu'au 13 octobre 2025 : les autres médecins.

ARTICLE 2 : Les médecins agréés appelés à examiner des fonctionnaires ou des candidats aux emplois publics dont ils sont les médecins traitants sont tenus de se déporter, conformément au décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié sus-cité.

ARTICLE 3 : Les médecins chargés de la prévention et les médecins contrôleurs doivent se récuser lorsqu'ils sont missionnés en tant que médecin agréé pour examiner un fonctionnaire appartenant à l'administration qui les emploie.

ARTICLE 4 : L'arrêté n° 214 du 13 octobre 2022 établissant la liste des médecins agréés du département de La Réunion pour l'organisation des Commissions de Réforme et des Comités Médicaux, l'admission aux emplois publics et le régime des congés maladies, est abrogé à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès du préfet de La Réunion, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre compétent, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion, rue Felix Guyon 97400 Saint-Denis (La Réunion).

ARTICLE 6 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion, la directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 24 DEC. 2022

Le Préfet de la Réunion

Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire générale

Régine PAM

Préfecture de La Réunion
6, rue des Messageries – CS 51079 - 97404 Saint-Denis cedex
Tel : 0262 40 77 77 – Fax : 0262 41 73 74
courriel : courrier@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

LISTE DES MEDECINS AGREES POUR LE DEPARTEMENT DE LA REUNION

(décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié par le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022)

Mise à jour au 14/12/2022

L'agrément est valable 3 ans et se limite au périmètre suivant :

Participation au conseil médical départemental ;
Examen des conditions d'aptitude physique des fonctionnaires ou des candidats aux emplois publics ;
Examen dans le cadre du régime de congés de maladie des fonctionnaires.

Médecine générale

AMODE MARIMOUTOU Safia	66 rue Victor le Vigoureux	97410 Saint Pierre	0262 96 12 20
AOUATE Catherine	2 boulevard Doret	97400 Saint Denis	0262 21 23 10
BADETTI Yves	7 rue Edith Piaf	97438 Sainte Marie	0262 53 20 20
BAGUET Dominique	3 impasse des Letchis	97410 Saint Pierre	0692 64 17 17
BANDAMA-ATIAMA Laurence	2 rue Dachery - PK 11	97430 Le Tampon	0262 27 07 03
BLAISE Dominique	5 rue Maillot	97413 Cilaos	06 92 29 19 89
BOIN Jean François	11 avenue de la Grande Ourse	97434 Saint Gilles les Bains	0262 26 34 07
BOULAY Olivier	300 rue du Lycée - Local 207	97440 Saint André	0262 48 55 96
BRO Caroline	121 avenue Raymond Barre	97427 L'Etang Salé	0262 35 18 72
CADINOUCHE Katia	37 ter boulevard de Brest	97420 Le Port	0262 47 07 08
CANIGGIA Jean Luc	92 rue Raphaël Barquisseau - Fleurimont	97460 Saint Paul	0262 22 78 94
CANNESSON Alexandre	9 avenue Raymond Barre	97427 L'Etang Salé	0262 71 48 32
CAPDEVILLE Christian	228 rue Raphaël Babet	97480 Saint Joseph	0262 56 50 82
CASSAMALY Navchad	5 boulevard Saint François	97400 Saint Denis	0262 30 21 93
CASSAR-PAYET Dominique	2 rue Dachery - PK 11	97430 Le Tampon	0262 27 07 03
CAVERIVIERE Serge	20 rue Mahatma Gandhi	97410 Saint Pierre	0262 25 00 58
CHANEMOUGAME Kalaitchelvame	412 route de Bois de Nèfles	97490 Sainte Clotilde	0262 29 17 07
CHARLETTE-LIMBE Catherine	8 rue Alsace Lorraine	97420 Le Port	0262 42 18 47
CONAN Lionel	7 rue de la Chapelle - Les lianes	97480 Saint Joseph	0262 37 52 02
CRUANES Laurent	16 rue Hubert Delisle	97430 Le Tampon	0262 59 77 04
DE SWARTE Martin	37 ter boulevard de Brest	97420 Le Port	0262 47 07 08
DOMERCQ Alain	18 rue de la Montée des Veuves	97438 Sainte Marie	0262 53 14 15
DUIGOU Fabien	24 rue Auguste Babet	97410 Saint Pierre	0263 02 00 40
DUPUIS Olivier	19 rue Lucien Gasparin	97400 Saint Denis	0262 21 37 62
FOUASSIN Stéphane	73 rue Georges Pompidou	97433 Salazie	0262 47 53 74
FRANCO Jean-Marc	Cabinet médical Basse Vallée - 80 RN 2	97442 Saint Philippe	0262 37 10 10
GAILLARD Patrick	24 rue Sarda Garriga	97460 Saint Paul	0262 45 21 46
GARNOIX Frédéric	4 avenue François Mitterrand	97470 Saint Benoit	0262 40 50 60
GHANTY Oumar	3 rue Joseph de Souville	97480 Saint Joseph	0262 56 60 04
GIN Hervé	166 rue du Général Lambert	97436 Saint Leu	0262 34 81 07
JUGIE Vincent	146 bis rue Jonas Bègue	97437 Sainte Anne	0262 51 03 79
KIN SIONG Fabrice	2 rue Eugène Dayot - Basse Terre	97410 Saint Pierre	0262 25 20 11
KONAREFF Annie	50 rue Père Maître	97432 Ravine des Cabris	0262 26 50 23
LARAVINE Anne	73 rue Georges Pompidou	97433 Salazie	0262 47 53 74
MAISONNASSE Marie-Cécile	24 CD 29 - Ravine des Cafres	97410 Saint Pierre	0262 31 17 55
MARIMOUTOU Raymond	4 rue Lucien Duchemann	97470 Saint Benoît	0262 50 07 07
MARIMOUTOU René	66 rue Victor le Vigoureux	97410 Saint Pierre	0262 96 12 20
MARIMOUTOU Suzelle	4 rue Lucien Duchemann	97470 Saint Benoît	0262 50 37 47
MOOROUGAPILLAY Nadarajen	82 rue Victor Hugo	97440 Saint André	0262 98 76 22
MORAIS Daniel	Clinique Orchidées - 30 avenue Lénine	97420 Le Port	0262 96 67 42
MOUSSA Ismaël	22 rue Bouvet - BP 403	97400 Saint Denis	0262 20 02 07

NOEL Olivier	2 allée des Hortensias - Bassin plat	97410 Saint Pierre	0262 33 21 88
OMARJEE Mahmad Farouck	1 rue Eugène Dayot	97410 Saint Pierre	0262 25 17 47
PARATIAN Uvarajen Govindah	88 ter avenue Leconte de Lisle	97490 Sainte Clotilde	0262 29 30 24
PAYET Corry	14 avenue de la Palestine	97419 La Possession	0262 26 46 87
PEREZ Christine	81 rue Romain Roland	97419 La Possession	0262 42 99 23
PIERRE Xavier	24 bis rue des Flamboyants	97430 Le Tampon	0262 57 19 19
POLITIS Gwénaëlle	41 rue Georges Pompidou	97470 Saint Benoit	0262 46 60 00
ROJOA Abdool	Terrasse de Montgaillard - bâtiment A N°7 - rue du Stade	97400 Saint Denis	0692 31 53 56
ROLLIN Didier	rue Les Cocotiers - N°48	97436 Saint Leu	0692 03 05 31
ROUGEOT Kévin	24 CD 29 - Ravine des Cafres	97410 Saint Pierre	0262 31 17 55
SOUAB Abdelrazaque	CHU Sud La Réunion - Avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97448 Saint Pierre Cedex	0262 35 93 98
STOIANOFF Serge	34 rue Léon de Lepervanche	97420 Le Port	0262 43 11 43
TCHANG Marie Thérèse	17 rue du Général Lambert	97480 Saint Joseph	0262 56 54 30
THIA KIME Prosper	17 rue du Général Lambert	97480 Saint Joseph	0262 56 54 30
TIMOL Fatmah	157 rue Marius et Ary Leblond	97460 Saint Paul	0262 22 50 52
VALENTIN Bernard	101 rue du Général de Gaulle	97434 Saint Gilles les bains	0262 33 04 76
VENAULT Antoine	Maison santé le Bosquet - 4 D rue du Bosquet - Moufia	97490 Sainte Clotilde	0262 31 44 71
YENG SENG William	12 rue Cayenne	97410 Saint Pierre	0262 35 32 97
ZIEGLE Philippe	23 rue Eugène Dayot	97434 Saint Gilles les Bains	0693 80 04 42
	Cardiologie et maladies vasculaires		
AMZALLAG Albert	12 rue de Paris	97400 Saint Denis	0262 21 36 38
BAGUET Jean-Philippe	22 cité Lassays	97430 Le Tampon	0262 27 08 20
	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie		
VIDAL Nicolas	132 rue du Général Lambert	97436 Saint Leu	0262 33 33 11
	Chirurgie orthopédique et traumatologique		
KALOMBO MUTSHIPAYI Jean-Marie	CHOR - 5 impasse Plaine Chabrier - Le grand pourpier sud	97460 Saint Paul	0262 74 20 20
LAVILLE Jean-Marc	CHU La Réunion - site Félix-Guyon - allée des Topazes	97405 Saint Denis Cedex	0262 90 64 91
VALLIER Francis	CHOR - 5 impasse Plaine Chabrier - Le grand pourpier sud	97460 Saint Paul	0692 87 29 62
	Chirurgie plastique de reconstruction		
JAILLANT Christophe	38 rue de Savannah	97460 Saint Paul	0262 59 54 18
	Chirurgie vasculaire		
LERUSSI Gilles	Clinique Ste-Clotilde - 127 route de Bois de Nèfles - BP 105	97492 Sainte Clotilde Cedex	0262 48 20 71 0262 48 61 69
RADOUX Jean-Michel	Clinique Ste-Clotilde - 127 route de Bois de Nèfles - BP 105	97492 Sainte Clotilde Cedex	0262 48 61 35
	Chirurgie viscérale et digestive		
KASSIR Radwan	CHU La Réunion - site Félix-Guyon - allée des Topazes	97405 St Denis Cedex	0262 90 54 60 0692 45 20 64
	Dermatologie		
BERTOLOTTI Antoine	CHU Sud La Réunion - avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97410 Saint Pierre	0262 35 91 91 0692 35 77 41
	Gastro-Entérologie		
BLAIS Jacques	42 rue de Paris	97400 Saint Denis	0262 21 03 74
	Hématologie clinique - Onco-hématologie		
CABRERA Quentin	CHU Sud La Réunion - avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97448 Saint Pierre Cedex	02 62 35 91 77 02 62 35 91 78

	Médecine du travail		
CHARPENTIER Cindy	76 rue André Lardy - ZA de la Mare	97438 Sainte Marie	0262 41 94 96
STOJCIC Irène	62 B route du Lagon	97436 Saint-Leu	0692 13 41 30
	Médecine interne		
POUBEAU Patrice	CHU Sud La Réunion - avenue François Mitterrand - BP 350 -	97448 Saint Pierre Cedex	0262 35 91 65
RENOU Frédéric	CHU La Réunion - site Félix-Guyon - allée des Topazes	97405 Saint Denis Cedex	0262 90 54 50
	Néphrologie		
DI ASCIA Ludovic	CHU La Réunion - site Félix-Guyon - allée des Topazes	97405 Saint-Denis	0262 90 55 50
	Nutrition Clinique		
GONNEAU-LEJEUNE Julie	CHU La Réunion site Félix Guyon Service - UTNC - allée des Topazes	97405 Saint Denis Cedex	0262 90 61 98
	Oncologie - radiothérapie		
ENCAOUA Johan	CHU Sud La Réunion - avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97448 Saint Pierre Cedex	02 62 35 92 01 02 62 71 78 73
	Oto-Rhino - Laryngologue		
CHOTIA Rashid	58 rue Victor Mac Auliffe	97400 Saint Denis	0692 71 60 41
HOARAU Patrick	18 boulevard de Strasbourg	97420 Le Port	0262 43 77 37
JADAUT Christian	2 rue de l'église	97470 Saint benoit	0262 50 15 90
	Pneumologie		
ARVIN-BEROD Claude	21 avenue d'Aquitaine	97427 l'Etang Salé	0692 86 18 58
PAGANIN Fabrice	Cabinet de Pneumologie de l'ouest - 6 rue Alsace Lorraine	97420 Le Port	0262 35 30 30
	Psychiatrie		
BENICHOU Philippe	EPSMR - 42 chemin du Grand Pourpier	97866 Saint Paul Cedex	0262 45 35 81
BOURDIOL Gilles	34 rue Léon de Lepervanche	97420 Le Port	0262 42 27 49
CARLIER Pierre	CMP St Louis - 42 avenue Principale	97450 Saint Louis	0262 91 20 57
CHRISTEN Ludovic	CHU Sud La Réunion - avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97448 Saint Pierre Cedex	0262 35 91 98
COCAUD Hervé	Clinique Les Flamboyants - 1 rue Simon Pernic	97420 Le Port	0262 70 33 36
COMBY Simon	CMP de Saint-Louis - 42 avenue Principale	97450 Saint Louis	0262 91 20 56
HATTEEA Saleem	7 bis rue de la Compagnie	97400 Saint Denis	0262 21 88 51
RUNG Emmanuel	CMPEA St Louis - 1 rue des Merisiers	97450 Saint Louis	0262 91 47 47
SAUNIER Xavier	49 rue Labourdonnais	97400 Saint Denis	0262 21 51 71
SCHUPP Gilles	43 rue Maréchal Leclerc	97400 Saint Denis	0262 41 63 93
	Radiodiagnostic et Imagerie Médicale		
PAVY Sébastien	Clinique Jeanne D'Arc - cours Alsace Lorraine	97420 Le Port	0262 42 11 43
	Santé Publique		
LASSALLE Christian	DEETS REUNION - 14 allée des Saphirs - CS 61 044	97404 Saint Denis Cedex	0262 20 55 24
STOJCIC Irène	62 B rue du Lagon	97436 Saint Leu	0692 13 41 30

** 3 ans à compter de la date de l'arrêté de désignation.*